

TEMPÊTE CIARAN

Prévoir, préserver, garantir le Service public de l'Électricité et du Gaz, et valoriser l'engagement!

La tempête Ciaran est annoncée comparable dans ses effets aux tempêtes de 1999.

FO Énergie attend des employeurs des directives claires afin que tout soit mis en œuvre pour préserver l'intégrité physique et morale des personnels des IEG.

Tout déplacement qui ne serait pas justifié par la logique de l'urgence, de la mise en sécurité ou des réalimentations prioritaires doit être reporté.



Le «travail à distance» systématique doit être instauré pour tous celles et ceux dont la présence sur les sites n'est pas justifiée par «l'urgence» et le maintien du Service public.

Les employeurs de la branche doivent par ailleurs s'assurer que celles et ceux qui interviendront au nom du Service public, de la continuité de fourniture, de la mise en sécurité, ne le fassent pas au détriment de leur propre sécurité.

Et quand l'heure sera venue, les employeurs devront valoriser l'engagement du personnel plébiscité pendant les crises, mais pour lesquels une fois la crise passée, les «grandes paroles» ne se traduisent pas en «sonnant et trébuchant» !